



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 90249

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les préoccupations du secteur du bâtiment car les entrepreneurs, déjà dans une période de crise durable et profonde, doivent aussi affronter le phénomène des travailleurs détachés. Certaines entreprises font appel à des salariés des pays de l'est pour leurs chantiers en France et baissent ainsi leur coût de 30 % puisque les cotisations sociales de ces travailleurs sont payées dans les pays d'origine. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour lutter contre cette concurrence déloyale pour nos entreprises qui emploient des salariés sous droit français.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90249

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2015](#), page 7677

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)